

Comité Directeur du Comité régional de canoë-kayak Provence Alpes côte d'azur
 Liste des présents (ci-jointe)
 Ouverture de la séance à 18h30 et fermeture à 20h00

Compte-rendu et relevé de décisions
 du 16 Octobre 2017

ORDRE DU JOUR	COMPTE-RENDU / RELEVÉ DE DÉCISIONS	
<u>Point 1 :</u> <u>Création d'une</u> <u>équipe régionale</u> <u>de gestion de</u> <u>course</u>	.Constat : Très peu de personnes sont en capacité de maîtriser la gestion de courses. (cf : docs joints : CR réunion gestion de course et présentation équipe gestion de course) Les documents sont validés à l'unanimité, moyennant les modifications adéquates concernant la mer et le free-style. Il faudra revoir le tarif aide à l'organisation en ce sens en maintenant l'aide de 300 euros pour ces deux disciplines lorsqu'elles n'utilisent pas les moyens du Comité régional. La participation du club organisateur à l'utilisation du personnel et des moyens du comité régional correspondra uniquement à un pourcentage sur les engagements (25% en 2018).	
<u>Point 2 :</u> <u>Projet de</u> <u>développement</u> <u>quadriennal</u>	Le projet de développement quadriennal correspond à une demande de la FFCK. Afin de coller également à la demande du Conseil Régional qui renouvelle sa proposition de conventionnement quadriennal, nous avons sollicité Nicolas Genthon afin qu'il élabore un document le plus complet et efficient possible. Ce document est soumis au comité directeur qui le valide à l'unanimité (document joint à ce CR)	
<u>Point 3 :</u> <u>Présentation du</u> <u>budget</u> <u>prévisionnel 2018</u>	Afin de déposer nos demandes de subventions pour l'année 2018, nous avons élaboré un premier budget prévisionnel. Ce budget prend en compte l'organisation d'un Championnat de France de mer, et d'un championnat de France de descente sprint. Il est appelé à évoluer en fonction des réponses qui seront apportées par la FFCK pour l'organisation de ces manifestations.	
<u>Point 4 :</u> <u>TARIFS 2018</u>	(voir doc tarifs) Trois changements dans les tarifs. • Aide de 300 euros supprimée pour les clubs organisateurs de courses avec modification à apporter pour les clubs organisateurs de free style ou de mer qui n'utilisent pas les moyens du comité régional. • Pourcentage sur les engagements (25% en 2018) à reverser au CRCK PACA pour les organisateurs utilisant les moyens du CRCK. • Déplacement stage à l'étranger : Participation athlète : 40 euros (tournée d'été)	
<u>Point 5: Calendrier</u> <u>administratif 2017</u>	- Rassemblement Présidents de clubs, Présidents de Comités départementaux : 26 Novembre 2017 - Comité directeur : 12 Février 2018	
<u>Point 6:</u> <u>Calendrier sportif</u> <u>2018</u>	Le calendrier sportif 2018 sera rapidement sur le site régional	
<u>Point 7:</u> <u>Groupe projet</u>	1 – groupe projet « mise en conformité des statuts avec les statuts fédéraux » Membres : J.C. Viguerieux, C. Pailhon, + ?	-

<u>« statuts »</u>	Dates de réunions : Non fixées	
<u>Point 8:</u> <u>Groupe Projet RI</u>	Reporté à une date ultérieure	
<u>Point 9</u> <u>Communication</u>	Lorsque qu'un grand nombre de documents, ou bien l'importance des documents sont à étudier, les membres du bureau souhaiteraient être en possession des pièces à valider au moins quinze jours à l'avance.	
<u>Point 9 :</u> <u>INFOS</u>	Point sur les licences. Au même moment par rapport à l'année dernière notre courbe de licences est en progression / + 120 licences Ce sont toujours les clubs de la façade maritime qui ont le plus grand nombre de licenciés. Les clubs dits « de compétition en eau vive » peinent toujours à accroître le nombre de leurs adhérents. Infos sur l'utilisation du certificat médical	

Compte-rendu validé par Bruno CARLIER le 31/10/2017